

Décision Générale colonial

Décision n° 200 PERSONNEL EUROPÉEN.

n° 200

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 24 février 1947
Numéro JO n° 2 du 28/02/1947	Date du numéro 28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

xiliaire (23 catégorie) en service au cercle de Djibouti, est admise à salaire mensuel pour compter du 24 février 1947.